

**SÉANCE DU MARDI 09 DECEMBRE 2025 à 18h00**  
**SALLE DES FÊTES DE PENNE**

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
40	33	37

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 décembre, à 18 Heure, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de Penne sous la présidence de Bernard ANDRIEU, Président.

**Présents :** M. Jérôme Flament, M. Bernard Andrieu, Mme Sandrine Lacroix, M. Bernard Tressols, M. Jean-Michel Piednoël, Mme Caroline Breuillard, M. Pascal Casado, M. Daniel Ganthe, M. Frédéric Ichard, M. Laurent Deshayes, M. Serge Besombes, M. Patrick Lavagne, M. Philippe Woillez, M. Bernard Bouvier, M. Claude Geniey, M. Pierre Paillas, Mme Sylvie Gravier, M. Jean-Luc Viguier, M. Serge Rouquette, M. Jean-Philippe Gineste, Mme Laurence Poillerat, Mme Delphine Pinczon du Sel, M. Thierry Guiraud, M. Laurent Vaurs, M. Alex Brière, M. Jean-Christophe Cayre, M. Jean Paul Marty, M. Mathieu Amiech, M. Thierry Douzal, M. Franck Cebak, Mme Nathalie Mullet, M. Jérémie Steil, M. Jean-Christian Bohère.

**Pouvoirs :** M. Serge Dalmières pouvoir à M. Jérôme Flament, M. Patrick Montels à Mme Caroline Breuillard, Mme Nadine Filipe pouvoir à Bernard Bouvier, Mme Christine Tressols pouvoir à M. Jean-Luc Viguier.

**Absents et excusés :** M. Jean-Claude Lavi, M. Benoit Ourliac, M. Bernard Rivière.

**D109-2025 - Délibération portant octroi de subvention au Réseau Initiative Tarn 2025.**

Le Président rappelle qu'Initiative Tarn est une association régie par la loi de 1901, créée en 1988 par le Département du Tarn et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn.

Sa mission principale consiste à accompagner les très petites entreprises (TPE) dans leurs projets de création, de reprise-transmission ou de développement, en apportant notamment des solutions aux questions de faisabilité financière.

Le Président propose au conseil communautaire d'attribuer à l'association une subvention d'un montant de 500€ pour l'année 2025.

**APRES AVOIR ENTENDU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ**

- **DECIDE** d'accorder à l'association Initiative Tarn une subvention de 500 € au titre de l'année 2025.
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

**Le Secrétaire de séance,**



Philippe WOILLEZ

**Le Président,**



Bernard ANDRIEU